



Société des Régates d'Agde et du Cap

Compte-rendu du Conseil d'Administration du 4 décembre 2021

Présents : Henri Roques, Christian Vayssière, Michel Danjou, Hugues Naudin, Hélène-Anne Matéo, Marc Bazille, Michel Tardy, Henri Cauquil, Marc Legay, Roger Specht, Armelle Chaillou.

Absents excusés : Gille Vaillé, Serge Magnier, Cathy Couder, André Couder, Ariane Poujet, Julio Calafell, Gérard Ringwald.

1- Bilan sportif de l'année présenté par Hugues Naudin

*Compte-tenu de la crise sanitaire, 6 régates ont pu avoir lieu, avec une moyenne de 18.5 bateaux/régate.

*Challenge des clubs : la SORAC est classée 16^{ème} en national et 2^{ème} en régional.

*Des skippers de la SORAC se sont distingués cette année.

- **Classement Régional Individuel en Méditerranée. Sur 1014 licenciés classés :** 1^{er} Jean-Louis Damble, 7^{ème} David Black, 8^{ème} Jean-Marc Lo Pinto, 13^{ème} Henri Cauquil, 14^{ème} Patrice Dverine.
- **Classement OSIRIS individuel en Méditerranée. Sur 2345 licenciés classés :** 1^{er} Jean-Louis Damble, 7^{ème} David Black, 8^{ème} Jean-Marc Lo Pinto, 11^{ème} Gilles Bouzol, 12^{ème} Stéphanie Martinez.
- **Classement OSIRIS Bateaux/Skippers en Méditerranée. Sur 607 Bateaux/Skippers classés :** 1^{er} SCHEGGIA de Jean-Louis Damble, 3^{ème} AKKA de Jean-Marc Lo Pinto, 5^{ème} SUD NAUTISME de Gilles Bouzol, 9^{ème} LOU POUL de Henri cauquil, 13^{ème} ZINZALA de Olivier Storai.

2- Bilan financier présenté par Marc Bazille

*La situation financière à fin novembre est bonne.

En décembre, il faut payer en plus des dépenses habituelles l'échéance du bateau Oscar, 4768€.

L'estimation pour fin décembre prévoit une perte de 1000 à 2000€

SORAC Centre Nautique Avenue du Passeur Challies 34300 Le Cap d'Agde

Association sportive loi de 1901. Affiliée à la FFV sous le N°34011

Agréée Jeunesse et Sports N° S-005-2003. N° SIRET : 502 705 957 000 20

e-mail : secretariatsorac@orange.fr Président : 06 15 91 42 54

Site internet : www.soracagde.com

Facebook : <https://www.facebook.com/Soracagde>

Cette perte s'explique en partie par une baisse des adhésions :

En 2020 : 8596€

En 2021 : 6500€

Heureusement les subventions nous ont bien aidés : ville d'Agde 6000€, Ligue 2000€, Département 400€, Hérault Sport 600€.

*Récompenses pour le Trophée SORAC : on maintient la somme de 1000€ en bons Uship pour récompenser les bateaux classés ayant participé à au moins 4 régates.

*Les 30 ans de la SORAC sera l'occasion de « REDYNAMISER LE CLUB » en organisant une belle fête au printemps, fête à laquelle seront invités tous les adhérents de la SORAC.

3- Le prix des régates

Depuis bientôt 10 ans le prix de la participation aux régates est inchangé c'est à dire 15€.

Henri Roques propose de passer le prix à 20€ dès janvier 2022.

Proposition acceptée par le CA

*Henri Cauquil regrette que les régates soient annulées si longtemps en avance et demande que l'on attende le dimanche matin, la météo pouvant rapidement changer.

Dans la majorité des cas, le comité de course attendra le dernier moment pour annuler, sauf météo exceptionnelle.

4- Bénévoles

Des formations d'arbitres sont proposées. Il faut faire un appel à tous les adhérents pour une plus grande participation (arbitre, jury, comité de course)

Le club a aussi besoin de bénévoles pour préparer, servir et ensuite débarrasser lors des apéros.

5- Assemblée Générale

Elle est prévue le 5 février 2022 mais pour l'instant on attend encore pour l'organisation compte-tenu de la crise sanitaire. Il sera toujours possible de la faire par visio comme l'an passé au cas où.....

L'ouverture des inscriptions pour le renouvellement des licences ne va pas tarder.

Fin du CA 19h30

Le Président
Henri Roques

